Brûlé, que l'on est allé chercher, se décide à ouvrir la porte et fait introduire deux gendarmes. Le maître de l'hôtel se ravise. Bally protesté énergiquement et déclare qu'il adressera au roi une plainte contre l'attitude inqualifiable du maître des cérémonies.

On raconte que, au moment où les deux Chambres privilégiées sont entrées, un huissier de la Chaîne est tombé asphyxié. On place dans sa bouche ces vers évidemment composés après coup :

Et de quel droit enfin ces ennemis des cieux
Vont-ils infecter l'air qu'on respire en ces lieux.

Les trois ordres, placés, le roi arr ve et prend ouverte la parole : « Fidèle alliée, dit-il, en habitant, au devant des vœux de la nation, le compte sur les lumières de ses représentants, les Français ne sont pas changés, il est temps que l'arrêté Treffel des prétentions exagérées ; je dois à la Constitution de mon royaume de réprimer les atteintes qui y ont été portées. »

Le garde des sceaux lit ensuite une déclaration du roi en 36 articles, dont voici les principales dispositions : La distinction des ordres maintenue ; les arrêtés du Tiers du 17 juin et ultérieurs rapportés ; les privilèges et la dîme du clergé conservés en matière de religion.

Après la lecture de ces déclarations, le roi annonce qu'il va manifester sa volonté, elle est divisée en quinze articles que lit encore le garde des sceaux : nul impôt ne sera établi sans le consentement des Etats ; le vote des Etats est nécessaire pour les emprunts, excepté les emprunts de guerre, etc., etc.

C'est tout ; là se bornent les réformes que le roi consent à aux accorder à ses sujets : « Que ceux, ajoute-t-il, qui ne se rendraient pas à ce projet de conciliation seraient indignes d'être regardés comme Français ; je ferai seul le bien de mes peuples, je ferai seul le bien de mes Etats, et, si mes menaces terminées, le roi se retire ordonnant à chacun des ordres d'en faire autant.

La noblesse, une partie du clergé, qui tient leurs bancs, les communes demeurent immobiles. Pas un député du troisième ordre ne se lève, chacun est comme pétrifié parce qu'il vient d'entendre ; ce langage tenu par le monarque est une offense à la nation. Au milieu du silence qui règne dans la salle retentit tout à coup, comme un coup de clairon ou un attentat de tonnerre, la voix puissante de Mirabeau.

« J'avais pu ne vous venez d'entendre, commence d'un ton railleur, le vaillant tribun, pourrait être le salut de la patrie, si les représents du despotisme n'étaient pas toujours dangereux pour le salut de cette insultante dictature ? l'appareil des armes, la violation du temple national pour vous commanger d'être heureux. Qui vous l'a donc ordonnancé ? Votre ministre, dit-il, qui vous donne des lois impérieuses ? Votre mandataire, lui qui doit les recevoir de nous, messieurs, qui sommes revêtus d'un sacerdoce politique ? Qui vous dit, de nous seule, de qui seule vingt-cinq millions d'hommes attendient un bonheur certain. »

Ce mâle et fier langage ranime les courages que l'odieuse insolence du despotisme aurait pu un instant abattre.

Le marquis de Dreux-Brézé, s'approchant du président, lui dit : « Monsieur, vous avez entendu l'ordre du roi ». A quoi Bailly répond que l'Assemblée ne peut se séparer qu'après en avoir délibéré.

Mais la véritable réponse que le maître des cérémonies peut rapprocher du roi est celle que lui adresse Mirabeau : « Oui, monsieur, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi, et vous qui ne saurait être son organe auprès des Etats généraux, vous qui n'avez ici ni place ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. Cependant, pour éviter toute équivoque, je vous dis, je vous déclare que, si l'on vous a chargé de nous faire sortir d'ici, vous devez demander des ordres pour employer la force, car nous ne quitterons nos places que par la puissance des baïonnettes ».

D'une voix unanime, les députés s'écrient : « Tel est le vœu de l'Assemblée ». Le maître des cérémonies se retire ayant perdu cette superbe assurance, cette morgue hautaine et insolente qu'il avait en arrivant.

On met aux voix, demande ce qu'il y a de plus urgent à faire dans une situation aussi critique. Après une courte discussion au cours de laquelle Sieyès prononce ces paroles : « Vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier », on adopte à l'unanimité une motion de Camus portant que l'Assemblée maintient ses précédents arrêtés. Une motion de Mirabeau consacrant l'inviolabilité des représentants de la nation est également adoptée à une immense majorité.

Les chargeriers que la cour avait envoyés pour remettre le sceau en état, espérant amoindrir le bruit des délibérations empêchent l'assemblée de délibérer, et qui à l'injonction du président ont interrompu leurs travaux, jugnent leurs applaudissements ceux des députés et cette mémorable séance prend fin au milieu d'une indescriptible joie, d'un grand enthousiasme.

TIRAGES D'OBLIGATIONS

Il a été procédé le 22 juin à l'hôtel du Crédit Foncier de France aux tirages suivants :

Foncières 3 et 4, 0/0 1853

Le n° 50,825 gagne 100.000 francs.
Le n° 192,718 gagne 50,000 francs.
Le n° 88,225 gagne 20,000 francs.

Foncières 4 0/0 1863

Numéro gagnant dans les 40 séries : 1,700.

Ce numéro gagne 100,000 francs dans la 1re série.

Ce numéro gagne 30,000 francs dans la 4e série.

Ce numéro gagne 5,000 francs dans les 6e, 8e, 10e, 11e, 14e, 15e, 16e, 17e et 20e séries.

Ce numéro gagne 1,000 francs dans chacune des 30 autres séries.

Communales 4 0/0 1875

Le n° 40,284 sera remboursé par 100.000 francs.

Le n° 11,771 par 30,000 francs.

Les n°. 29,969, 314,998, 316,571, 319,223, seront remboursés chacun par 10,000 francs.

Les n° 71,615, 74,457, 122,865, 143,378 188,063, 193,004, 233,623, 292,257, 328,329 et 331,034 chacun par 5,000 francs.

Chronique régionale

LE RENOUVELLEMENT des Conseils généraux et d'arrondissement

Voici les noms des membres du Conseil général du Nord dont les pouvoirs vont bientôt expirer.

Avesnes-Nord, MM. Ernest Legrand; Bavai, Darche-Levent ; Landrecies, Marie Souffleti; Le Quesnoy Est, Boulanger; Soire le-Château, de Robaulx de Beaurieux; Cambrai Est, Cirier, Carnières, Delcroix, Le Cateau, Seydoux; Solesmes, N. Petit; Arleux, Mendon ; Douai Est, Bouvier-Bernard; Douai-Sud, Flévet; Bergues, Claeys ; Dunkerque-Est, Gustave Lemaire ; Gravelines, Declerck; Pesnel, Wormhoudt, Bergeron; Hazebrouck-Nord, Lord-Est, Bonnal ; Cassel, Demiltère, Hazebrouck-Nord, Degroote ; Armentières, A. Mahieu; Cysoing, Bourgeois ; Lille-Nord-Ouest, Vandenbemden ; Lille-Nord-Est, Basquin ; Lille Sud-Est, Martre; Pont à Marcq, Delécluse; Roubaix-Est, Lerghitte ; Roubaix-Ouest, Desrousseaux ; Tourcoing-Sud, Dron ; Saint Amand (rive droite), J. Sirot, Bouchain, X... ; Valenciennes Est, Weil.

Par suite de la loi du 7 juin, relative à la création des nouveaux cantons de Lille, le canton Nord-Est, dont le conseiller général sortant est M. Basquin, est divisé en deux cantons : Nord Est et Est. Ces deux cantons devront choisir chacun un représentant au Conseil général. L'ancien canton Est, d'où sortait M. Jules Lefebvre, est divisé en trois cantons : Centre, Sud-Ouest et Sud, MM. Testelin, représentant l'ancien canton Sud Ouest, et Pierre Legrand, représentant l'ancien canton Centre, sont soumis à la réélection. Il y aura donc lieu de choisir pour les nouveaux cantons trois conseillers généraux.

Conseils d'arrondissement. — Les Conseils d'arrondissement sont renouvelés par moitié tous les trois ans. Voici les conseillers sortants : Avesnes-Sud, M. L. Obled ; Berlaimont, M. Bantegnies ; Maubeuge, M. Herbecq ; Le Quesnoy Ouest, M. A. Carlier ; Clary, MM. Fontaine-Herlet et Ledoux Delaporte ; Marcoing, M. Millet-Brioux ; Trélon, M. Boulet ; Cambrai-Ouest, M. J.-B. Liefquint ; Douai-Nord, MM. Morel et de Boissonnet ; Marchiennes, M. Dehaussy ; Douai-Ouest, M. Jason ; Bourbourg, M. Vercoustre ; Dunkerque-Ouest, MM. Vézien et G. Vancauwenberghe ; Hondschoote, M. Desprez ; Bailleul, MM. Dupuis, M. P. Delattre ; Hazebrouck Sud, M. Deram ; Merville, MM. Hennion et Bouilliez ; Steenvorde, M. Verriele ; La Bassée, M. Dilly ; Haubourdin, M. E. Flipo ; Lille-Centre, M. J. Leduc ; Lille-Ouest, M. Barbe ; Lille-Sud-Ouest, M. Carron ; Quesnoy-sur-Deûle, M. C. Bodé ; Roubaix-Ouest, M. Faidherbe ; Tourcoing Nord, M. J. d'Halluin ; Saint-Amand (rive gauche), M. G. Legrand ; Condé, M. Wagret ; Valenciennes-Nord, MM. Patoir et Debaralle ; Valenciennes-Sud, M. C. Blanc.

Pour le Conseil d'arrondissement et en vertu de la nouvelle loi sur les cantons de Lille, les conseillers d'arrondissement des cantons de Lille Centre et de Lille-Sud Ouest étant soumis à la réélection, il n'y aura lieu que de choisir un troisième conseiller pour le nouveau canton Sud.

Le canton Nord-Est ayant été divisé en deux cantons, M. Tribourdeaux, qui n'était pas soumis à la réélection, doit se représenter. Il faudra donc choisir un conseiller d'arrondissement pour le nouveau canton Est.

Les élections pour le Conseil général et les conseils d'arrondissement sont, comme nous l'avons déjà annoncé, fixées au 28 juillet et le ballottage au 4 août.

L'usine Cail. — La fusion des ateliers Cail, de Paris Grenelle, avec ceux de Fives-Lille, est une affaire presque arrêtée, malgré les interpellations qui ont eu lieu à la Chambre et qui doivent encore être faites.

Ce serait pour Fives-Lille un appoint de 2 à 3,000 ouvriers supplémentaires.

Les soutiens de famille. — Les conseils de révision chargés de statuer sur les demandes de sursis d'appel et de dispenses à titre de soutiens de famille se réuniront du 7 au 10 octobre prochain.

Train de plaisir pour l'Exposition universelle. — Des trains de plaisir à marche rapide (3e classe) partiront de Lille, Pont-de-la-Deûle, Douai, Corbehem et Douai, les 5 et 6 Chacun avec un seul changement de voiture, le dimanche 30 juin (aller et retour dans la même journée).

Prix aller et retour en 3e classe, y compris un ticket d'entrée à l'Exposition :

Lille, adultes 12 fr., enfants au-dessous de 12 ans 7 fr. 50 ; Pont de la Deûle, Douai et Corbehem, adultes 11 fr., enfants au-dessous de 12 ans 7 fr. ; Arras, adultes 10 fr., enfants au-dessous de 12 ans 6 fr. 50.

Voici les heures de départ et d'arrivée.

Lille, départ, 4 h. 45 du matin ; Pont-de-la-Deûle, 5 h. 38 ; Douai, 5 h. 38 ; Corbehem, 5 h. 47; Arras, 6 h. 10 ; Champ-de-Mars arrivée 10 h. 08.

Douai, départ, 11 h. 45 soir ; Arras, arrivée 3 h. 09 du matin, Corbehem, 3 h. 31 ; Douai, 3 h. 41 ; Pont de la Deûle, 3 h. 47 ; Lille, 4 h. 18.

Il ne sera pas admis de bagages à l'enregistrement et le nombre de places est limité.

Nominations dans l'enseignement. — M. Coenel, maître répétiteur au collège d'Armentières, est chargé, à titre de suppléant de l'enseignement des cours des langues vivantes, au collège de Cusset.

M. Berson, maître répétiteur au lycée d'Amiens, est nommé maître répétiteur au lycée de Lille.

M. Burdinat, maître répétiteur au lycée de Laon, est nommé maître répétiteur au lycée de Lille.

Manœuvres militaires. — Le 2e bataillon d'artillerie de forteresse doit partir le 9 juillet prochain de Valenciennes à Calais pour des exercices à feu.

Les batteries de ce bataillon en garnison à Maubeuge arriveront le 12 à Valenciennes pour se joindre au reste du bataillon.

Circulation interrompue — Le Préfet du Nord donne avis, que la circulation sera interrompue du 6 juillet 1889 à 5 heures du matin, au 7 juillet à 10 heures du soir, sur le chemin de grande communication n° 49, dans la traverse de la place de Templeuve, à l'occasion d'un festival qui aura lieu ces jours, savoir, les 6, 7 et 8 juillet prochain.

Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera par le contour de la place de Templeuve.

Chronique Locale

ROUBAIX

Concours hippique. — Le concours hippique organisé par le Club roubaisien a été plus brillant, encore que les années précédentes.

Nous ne pouvons citer toutes les notabilités qui s'y trouvaient réunies, qu'il nous suffise de dire que Roubaix Tourcoing et Lille étaient dignement représentés.

Un temps superbe a favorisé le concours et a permis à nos dames de sortir leurs plus belles toilettes.

Elles rivalisaient toutes d'élégance et de fraîcheur.

Le concours a commencé vers une heure, en voici la nomenclature :

Concours d'essai, 1re catégorie, chevaux de trait ; 1re catégorie, attelages de trois chevaux et plus.

Prix du prix eux maps, MM. Hannart frères, avec clairon, Faro, Lion, Lionne et MM. J. Petit pire et fils avec : Léon, Garçon, Gamin et Max.

1re catégorie, 2 chevaux.

1er prix, Clairon et Faro, à MM. Hannart frères — 2e prix, Lion et Lionne à MM. Hannart frères. — 3e prix, Martin et Léon à Mme Loquette. — 4e prix, Tambour et Major, à M. Désespérance-Lefebvre.

Attelages de cheval, 2e catégorie.—1er, Clairon, à MM. Hannart frères, mis hors concours. — 1er prix, Léon, à MM. J. Petit père et fils. — 2e, Pierrot, à M. Dujardin frères. — 3e, Louise, à Lenz. — 4e, Marie, à Dujardin frères.

4e catégorie, chevaux étalons sans équipages 1er cheval de maître. — 1er prix, Rampoil à M. E. Ribaucourt. — 2e prix, Brillant, M. Léon Lefebvre. 3e prix, Bourthy, M. Pouilier. — 4e prix, Coquette, M. A. Deloo. — 5e Tolonderay, M. J. Wargny. — 6 Piccolo, M. J. Delaporte.

Nous avons été étonné de ne pas voir primé l'équipage de M. Dassonville fils de Tourcoing. Son cheval est superbe et a une allure très franche, il peut être classé parmi les plus beaux que nous ayons vus il a du reste, attiré l'attention de plusieurs amateurs. Il relevait très fréquemment le phaéton superbe dans lequel il était attelé.

Courses au galop, sauts d'obstacles, première épreuve. Prix d'ouverture.

1er prix, Général, monté par M. Eugène Grau. — 2e, Cuvette, montée par M. Paul Quignard. — 3e, Vénus, montée par M. Léon Bullies. — 4e, Galantine, montée par M. Louis Lecat.

Toutes nos félicitations à M. L. Lecat fils, qui a très bien effectué le parcours pour la première fois qu'il se présente en concours, surtout avec une bête qu'il ne possède que depuis quelques jours.

Concours d'équipages et chevaux de mulire : 3e catégorie, attelages à deux chevaux en tandem.

1er prix, M. E. Ribaucourt, fils avec Ratapoil et Samarra, attelés à un buggy. — 2e prix, M. René Wibaux, avec Baluy et Policeman, attelés à un buggy

Courses au galop, sauts d'obstacles, 2e épreuve. Prix des dames. — 1er prix, Mary à M. Roquigny ; Pâcher montée par M. Le Villain, capitaine au 19e chasseurs.

2e prix, Sorcerers à M. Monnier, montée par M. Bastien. — 3e prix, Général, monté par M. Eugène Grau, sous un propriétaire. — 4e, M. Rouche, M. A. Flippe, montée par M. Louis Bullies. — 5e prix, Darling, monté par M Simon, sous propriétaire. — 6e prix, Grass Hopper, monté par M. Eugène Grau

Courses d'offerte. — Sauts d'obstacles, 2me épreuves — Prix des dames.

1er Songotross à M. Levillain, capitaine au 19e chasseurs.

— 2. Éperney à M. Delabie, lieutenant au 19e chasseurs.

3. Hymne à M. Parrot, sous-lieutenant au 19e chasseurs.

4e. Passe-Poil, à M. Masson, sous-lieutenant au 19e chasseurs.

5°, Mécénas, à M. Jockeel, médecin-major, monté par M. Herreman, lieutenant au 19e chasseurs.

6. Prétendue, montée par M. Le Villain, capitaine au 19e chasseurs. — *ex-aquo*, Gérarmer et Sonar.

Nonnette n'a pas effectué le parcours.

JOURNEE DU LUNDI 24 JUIN

A deux heures et demie précises, concours de chevaux de selle pour chevaux de tout âge et de toutes nationalités, montés par des gentilshommes portant habit rouge ou la queue noire, le culotte, les bottes et le chapeau à haute forme ; pour cette épreuve le jury forme les couples en tenant compte du cavalier et du style déployé par chaque cheval dans les épreuves précédentes, faites isolément. — 10 obstacles. — Entrée : 20 fr. — Trois prix égaux : trois objets d'art ou 150 francs par couple, 4e, 5e, 6e, fiots de rubans.

Six engagements.

A quatre heures. — Concours d'équipages et chevaux de maîtres, non conditionné âge ni de provenance. — Deuxième catégorie : attelages à deux chevaux en paire. — Entrée : 20 francs par équipage. 1er prix, un objet d'art ou 250 francs à l'écurie. 2e, une médaille de vermeil, et 15 francs à l'écurie. 3e, une médaille d'argent et 10 francs à l'écurie. 4e, 5e, 6e, fiots de rubans.

Trois engagements.

A quatre heures et demie. — Courses au galop, sauts d'obstacles. Prix de la coupe, pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentilshommes portant habit rouge, la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau à haute forme, 15 obstacles environ. — Entrée : 20 francs.

1er prix, un objet d'art ou 500 fr.; 2e, un objet d'art ou 300 fr.; 3e, un objet d'art ou 150 fr.; 4e, 5e, 6e, fiots de rubans.

Onze engagements.

Prix du club, course d'officiers, quinze engagements.

A six heures. — Longchamps de tous les attelages et de tous les chevaux de selle.

Chiens en fourrière. — Dans la journée de samedi, dix chiens ont été mis en fourrière, et deux contraventions pour divagation de chiens ont été dressées.

Jeu de hasard. — Samedi soir vers neuf heures et demie, les agents Béague et Olive passaient sur la Grande Place, lorsqu'ils aperçurent un jeu de hasard, posté en face du Bazar.

Le propriétaire du jeu, Georges Thuillet, demeurant chez M. Tranchant, rue Pellerin, place St-Martin, a été l'objet d'une contravention, et sa marchandise, composée de seize paquets de tabac fin français ainsi que son jeu, a été saisie.

Une plainte a été portée à M. le commissaire central, par M. Carbon, directeur du Bazage, boulevard Gambetta, victime de la part du nommé Jules Delgrange.

Infraction à un arrêté d'expulsion et rébellion. — Samedi soir, vers cinq heures, l'agent Cuvelier a procédé à l'arrestation de Clément Leroy, âgé de 29 ans, tisserand, expulsé de France.

Tout en le conduisant au dépôt, l'agent fut insulté et reçut quelques coups de poings.

L'agent Cuvelier, quoique aidé d'un de ses collègues, eut toutes les peines du monde à conduire ce forcené au dépôt.

Arrestations. — La police a procédé aux arrestations suivantes : Gustave Wibaut, âgé de 38 ans, pour vol ; Magbandiège, Canadien refusa de donner aucun autre renseignement.

Hubert Defief, âgé de 44 ans, inculpé de complicité d'adultère et de bigamie et Mathilde Trenteseaux, âgée de 34 ans, inculpée d'adultère.

VILLE DE ROUBAIX
Condition publique des soies, des laines et des cotons

Mouvement de la semaine du 17 au 22 juin.

Matières	Balles	Kilos
Soies	1.818	1.818
Laines peignées mécaniq.	4.374	459 847
Laines filées.	1.035	111.427
Laines blousses	28	2.943
Cotons.	354	37.454
Totaux. . . .	5 707	612.709
Décroissage	23	
Tirage	43 1/2	

Le directeur : Gaston PICK.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

Toute commande de lettres de faire part de décès, d'obits, etc., faite à **Roubaix** et **Tourcoing**, *dans les bureaux de l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING donne droit à une insertion GRATUITE dans le Journal*

Pourquoi souffrir ?

Toutes les personnes qui ont eu une indisposition quelconque de la vessie et des voies urinaires, qui ont une de tout, devraient bien essayer les véritables Pilules Benzoïques Rocher, médicament incomparable qui ne nuit jamais, dont l'efficacité est si surprenante que sur 100 malades gravement atteints de gravelle, calculs, pierre, catarrhe vésical, cystite chronique incontinence, et rétention, néphrites et coliques néphrétiques, douleurs et rhumatismes invétérés, qui guérissent et névralgies atroces, etc., etc., 86 ont été radicalement guéris.

Ces pastilles à base d'alcaloïdes de quinquina qui se désagrègent très facilement dans l'estomac, calment les fièvres, excitent l'appétit, activent la digestion et en ranimant les forces préservent des épidémies si fréquentes en cette saison.

Envoi franco d'un flacon Pilules Benzoïques contre 5 francs, mandat ou bon de poste, adressé à la Pharmacie Rocher, 1, rue Parrée (Temple), Paris.

Le Traité sur les maladies de la Vessie, des Reins et des voies Urinaires, orné de 12 dessins anatomiques coloriés est également envoyé, sous enveloppe contre 4 fr. mandat ou bon de poste. 48

TOURCOING

Société de géographie. — Le Comité de la section de Tourcoing nous prie de rappeler que le concours de géographie aura lieu le jeudi 4 juillet prochain à huit heures du matin.

L'inscription des élèves désirant prendre part au concours devra être faite avant le 28 juin, chez M. François Masurel père, président, et chez le secrétaire, M. J. Petit-Leduc, 42, rue des Postes.

Les membres de la Société de Géographie savent déjà qu'à l'occasion de l'Exposition universelle, le Congrès du Chemin de fer du Nord veut bien prolonger de deux jours la durée de séjour à Paris, de deux d'entre eux qui s'y rendront avec des billets d'aller et retour ordinaires.

Il suffira, pour obtenir cette faveur, de se présenter muni du coupon de retour au secrétariat de l'exploitation à la gare du Nord, à Paris, en justifiant de son identité et de la qualité de membre de la Société par la production du reçu de la cotisation de 1889.

Renseignements postaux. — Heures des levées faites à la Grande Poste :

Le matin. — 7 h. 35, Paris ; 8 h. 40, Lille, Tourcoing, la Belgique, l'Angleterre ; 11 h. 50 ; Amiens, Paris, tous les pays étrangers sauf l'Angleterre.

Le soir. — 3 h. 10, Lille, Croix, Valenciennes, 4 h., Tourcoing, Belgique, Allemagne, Autriche, Suisse ; 5 h. 40, lignes de Paris et d'Orléans, Reims, ligne de Paris ; 6 h. 45, Fourmies, Avesnes, Avesnes-sur-Helpe, Maubeuge, Allemagne ; 7 h. 35, Paris, ligne de Calais, Angleterre ; 8 h. 55, Lille, Tourcoing, Lannoy, Waltrelos, Douai, Cambrai, Amiens, Croix, ligne de Paris, ligne de Calais, Angleterre, Belgique, pays étrangers ; 9 h. 45, ligne de Paris, Tourcoing, la Belgique (seulement la Flandre, Orientale et Occidentale). — La dernière levée à la gare se fait à 10 h. 20 m.

LILLE

LA MARCHE AUX FLAMBEAUX DE MOULINS-LILLE

Hier soir a eu lieu le magnifique cortège aux flambeaux organisé par le comité des Moulins-Lille.

Au départ du cortège, place de Condé, la foule était considérable et c'était déjà avec peine qu'elle se frayait un passage pour le départ d'Arras.

Rue Solférino, place Sébastopol, rue d'Inkermann, place de la République, la foule augmente de plus en plus et tout le monde applaudit le cortège sur son passage.

Vers dix heures et demie, au moment où la cortège arrive, il passe devant nous, la rue Nationale, sur la grand Place et dans la rue de la Gare, le nombre des curieux est immense tant sur la voie publique qu'aux balcons des maisons.

Tout le monde applaudit au passage de chaque char, on crie : Vive Moulins-Lille! Vive la République ! Enfin bon nombre de nos concitoyens avaient tenu à honorer la visite des moulinois en illuminant leurs fenêtres avec des flammes de bengale multicolores.

De la rue de la Gare, le cortège a regagné Moulins Lille, toujours suivi par une foule énorme, par la rue du Priez, le Parvis St Maurice, la rue de Paris, le boulevard des Ecoles, les rues de Maubeuge, de Douai, de Trévise, place Déliot, rue de Courmont et place Condé.

Les membres sociaux des sociétés ont accompagné les Moulinois.

En tête des chars, nous citerons celui organisé par les Grandes Mèches, représentant la tour Eiffel superbement illuminée.

Nous serions bien embarrassés, si nous faisions partie du jury, pour savoir à qui décerner les premières récompenses, car nous devons déclarer que toutes les sociétés moulinoises, qu'elles aient organisé des groupes ou des chars, avaient toutes droit à un prix d'ensemble.

L'illumination de chaque char était merveilleuse.

Ne voulant pas influencer sur les décisions du jury et laisser à d'autres le soin de part, faire de jaloux, nous ne citerons donc pas de noms de sociétés dont les décorations ont été les plus remarquées.

Qu'il nous suffise de dire que le Comité des fêtes moulinoises a admirablement bien fait les choses et qu'il a droit aux félicitations de toute la population à qui il a offert, pendant une soirée, une agréabilité qui lui était accordée, une attraction comme on en voit malheureusement peu dans notre ville.

Honneur, donc, aux Moulinois et que le succès qu'ils ont remporté hier auprès de la population lilloise soit pour eux un encouragement. Nous espérons qu'on leur en saura gré à l'avenir.

Que les habitants des autres quartiers de Lille fassent commeles Moulinois, qu'ils organisent de pareilles fêtes privées des fêtes comme on sait les organiser à Moulins-Lille. On facilitera la tâche de la Municipalité et tout le monde sera content.

LE NORD

LA FÊTE D'HELLEMMES

Favorisé par un temps magnifique, le festival d'Hellemmes a réussi au-delà de toutes espérances. Sur tout le parcours du cortège, les rues étaient pavoisées de drapeaux et de guirlandes de fleurs.

Vers trois heures, les sociétés commencent à affluer et se rendent chez M. Bernard, le sympathique maire d'Hellemmes, dont on connaît le dévouement pour les écoles laïques, et prennent les vins d'honneur.

Nous remarquons parmi les nombreuses sociétés, la fanfare du Bataillon Scolaire qui a exécuté la *Marseillaise* aux applaudissements de toute la foule ; puis la fanfare d'Hellemmes, l'*Union Chorale* d'Hellemmes, la fanfare de Mons-en Baroeul, la *Cécéliennes* de fives Lille, la *Philharmonique municipale* d'Annapes, les *Sans-Souci* de Lille, la fanfare municipale de Lezennes, l'*Union Chorale* de Fives, l'Orphéon de Fives et l'Harmonie municipale d'Hellemmes.

Ensuite les sociétés vont se mettre en ordre pour le cortège, puis elles parcourent les principales rues d'Hellemmes, en jouant leurs plus beaux morceaux rebondis. Enfin elle se rendent dans le magnifique jardin de M. Bernard, aménagé pour la fête, où se dresse un kiosque très bien fait, garni de drapeaux aux couleurs nationales ou doit avoir lieu le festival.

Le Festival

La Fanfare municipale d'Hellemmes attaque aussitôt la *Mar eillaise* qui est bissée et applaudie à outrance. Elle exécute ensuite une fantaisie champêtre fort goutée des spectateurs.

Tour à tour l'*Union chorale* d'Hellemmes-Lille et la Fanfare de Mons-en-Baroeul, l'une dans la *Grande Marche nuptiale* (Canivet), l'autre dans *Louise* du même auteur, ont montré leurs excellentes qualités.

La *Cécéliennes* de Fives-Saint-Maurice, que l'on rencontre dans toutes les fêtes de bienfaisance a chanté deux chœurs très appiaudis *Les Gardes Ecossais* et *Les Marteaux*.

Mais citons particulièrement la fanfare du bataillon scolaire de Lille qui a excité l'enthousiasme des auditeurs dans deux morceaux qu'elle a très bien exécutés.

Le second morceau l'*Etoile des Concerts* a été bissé et enfin, le *Père la Victoire* a été l'objet d'une véritable ovation.

De même que la précédente les *Sans-souci* ont été le clou de la fête, *Le plus beau des Lundis*, et le *tra la la* de notre compatriote Desrousseaux ont été, avec gestes, ont été bissés à différentes reprises.

Ajoutons que toutes les sociétés qui assistaient à cette fête ont montrées à la hauteur de leur tâche, et nous les félicitons du concours bienveillant qu'ils ont apporté à l'Association pour le développement de l'instruction populaire, qui ne ménage ni son temps, ni son argent pour former des enfants instruits et de bons citoyens pour l'avenir.

A l'heure où nous quittons la commune d'Hellemmes, l'animation est immense et le bal est dans toute sa splendeur.

L'INAUGURATION de la Société de gymnastique DE QUESNOY SUR-DEULE

Hier a eu lieu à Quesnoy sur-Deûle l'inauguration de la nouvelle société l'*Espérance*, récemment fondée par M. Delecroix.

La plupart des sociétés de la région avaient voulu témoigner des sentiments de fraternité qui unissent tous les gymnastes en prêtant leur concours à cette fête.

Nous avons pu ainsi assister à une admirable manifestation patriotique qui laissera dans la ville de Quesnoy la plus profonde impression.

Nous en sommes d'autant plus heureux que les organisateurs avaient eu à vaincre des oppositions véritablement scandaleuses.

La municipalité de Quesnoy n'avait pas craint non-seulement de se désintéresser de cette fête, mais encore de faire insulter de patriotes dévoués qui la préparaient.

La population quesnoysienne les a vengés ; elle a salué avec enthousiasme les jeunes gymnastes de l'*Espérance* et tous leurs camarades de l'arrondissement de Lille, fraternellement groupés autour de son drapeau.

Grâce à l'attitude hostile de la municipalité on peut dire que la ville de Quesnoy a fait hier une grande manifestation républicaine ; nous l'en félicitons.

***

Dès 2 heures de l'après-midi une grande animation règne dans les rues de Quesnoy ; de toutes parts les sociétés de gymnastique précédées de leurs clairons, arrivent au magnifique local de la Société de l'*Espérance*, où le président, M. Delecroix, leur souhaite la bienvenue.

Vers 3 heures les réceptions étant terminées, les différents groupes se rendent rue de Lille où doit se former le cortège.

La pluie qui avait contrarié dans la matinée la sortie de la procession a subitement cessé. Le temps est superbe et sous les rayons du soleil, les costumes coquets des gymnastes forment un charmant coup d'œil.

Le cortège s'organise rapidement ; l'excellente harmonie de la *Fraternelle* de Lille, prend la tête et on se met en marche dans l'ordre suivant :

La section gymnastique du bataillon des Sapeurs-Pompiers de Lille ; les sociétés de gymnastique, la Jeune Garde de Croix, de Com nes (Belgique) ; la Tourquennoise, de Tourcoing ; la Renaissance, de Mare-en-Baroeul ; la section gymnastique du Bataillon scolaire de Lille ; les sociétés de gymnastique la Française, de Lille ; la Patrie, de Croix ; l'Armentiroise, d'Armentières ; l'Avenir, de Saint-André ; l'Avenir, de Comines (France) ; la Lilloise, de Lille ; Saint-Maurice-Fives ; la Jeunesse, de Roubaix ; l'Espérance, de Quesnoy-sur-Deûle.

Dans les rues Belle-Croix, des Vignes, du Beau Rang et du Château, les habitants et les étrangers venus en foule font de chaleureuses ovations au cortège.

Sur la Grande Place, l'affluence est plus grande encore ; la circulation est impossible autour de l'enceinte.

Lorsque les gymnastes sont arrivés, les drapeaux viennent se placer devant l'estrade où montent les présidents de Sociétés.

M. Delecroix prend alors la parole : Il remercie les sociétés qui ont répondu à l'appel de l'*Espérance* et il félicite celles qui ont obtenu des succès au concours de Paris.

Dans un langage très élevé l'honorable et dévoué président de l'*Espérance* rappelle le but patriotique des sociétés de gymnastique et il flétrit les maires qui ont voulu introduire la politique dans une fête d'inauguration qui réunit toute la jeunesse vigoureuse du pays.

Il termine par un cri de vive la France ! auquel répondent des milliers de cris de vive la République !

La *Fraternelle* entonne la *Marseillaise* qui est saluée par une immense acclamation.

Puis les exercices d'ensemble commencent sous les ordres de M. Delannoy, chef de gymnastique de Croix et de Marcq-en-Baroeul.

Les gymnastes n'ont peut-être jamais travaillé avec plus d'ensemble ; aussi les applaudissements se font-ils entendre à chaque instant sur tous les points de la Place.

A 8 heures, les sociétés se rendent aux festins ordinaires où elles doivent travailler.

Nous ne pouvons donner un compte-rendu détaillé de cette partie de la fête non plus que de l'essaut d'armes donné à l'hôtel des Sapeurs-Pompiers.

Contentons-nous de dire que la section des sapeurs-pompiers de Lille, commandée par le lieutenant Boivin, a obtenu un très grand succès. Les exercices de canne, de bâton et de chausson, commandés par